

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 157-2019
Type d'intervention: Postulat
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2019.RRGR.193

Déposée le: 07.06.2019

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Imboden (Bern, Les Verts) (porte-parole)

Cosignataires: 7

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'instruction publique
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Pour plus d'égalité à la Haute école spécialisée bernoise

Le Conseil-exécutif est prié d'examiner conjointement avec la Haute école spécialisée bernoise les demandes suivantes :

1. Parmi les nouveaux engagements d'enseignantes et d'enseignants, la proportion femmes-hommes doit correspondre grosso modo à celle du niveau inférieur.
2. La part des femmes dans les postes d'encadrement et de direction doit augmenter.
3. Le rapport de gestion de la haute école spécialisée doit être complétée par une partie chiffrée consacrée au genre (p. ex. nombre de professeures et d'enseignantes ou part des femmes dans les départements).
4. Dans le domaine de la promotion de la relève, les femmes qui la constituent doivent être encouragées au moyen de mesures adaptées.
5. Il convient de s'assurer que même après la fin du financement fédéral en 2020, l'objectif de l'égalité entre la femme et l'homme sera poursuivi.

Développement :

Dans les différentes filières de la Haute école spécialisée bernoise, la moitié environ des étudiant-e-s sont des femmes. Comme le montre le rapport consacré aux genres de la Haute école spécialisée bernoise en 2017 (reprenant les données de l'Office fédéral de la statistique), il existe d'importantes différences entre les filières/les départements. Ainsi, les hommes sont plus présents dans les domaines suivants : Technique et informatique (BFH-TI) ; Architecture, bois et génie civil (BFH-AHB) ; Sport (HEFSM Macolin) ; Sciences agronomiques et forestières (BFH-HAFL) ; Gestion (département Gestion). Dans les départements Santé et Travail social, les femmes constituent par contre la majorité. En ce qui concerne les arts (HKB), la proportion femmes-hommes est relativement équilibrée.

Au niveau des enseignant-e-s, la part des femmes est singulièrement plus basse et s'établit en moyenne à 33,6 pour cent, tandis que chez les enseignant-e-s disposant d'un emploi fixe et travaillant à plus de 50 pour cent, elle chute même à 20,5 pour cent. Cela signifie que la probabilité d'accéder à des postes de direction dans le domaine scientifique est deux fois plus élevée chez les hommes que chez les femmes.

Les femmes sont également sous-représentées dans les fonctions de direction internes.

La BFH va connaître dans les années qui viennent un changement de génération chez les enseignant-e-s. Une opportunité va donc se présenter d'augmenter la part des femmes. L'objectif de renforcer celle-ci doit dès lors être pris en compte lors du recrutement et dans la promotion de la relève scientifique.

Destinataire

- Grand Conseil